

Pour diffusion immédiate  
Le 22 janvier 2015

## **Nouveau prix réduit pour les titulaires de licences de vente de boissons alcoolisées au Yukon**

— À compter du 1<sup>er</sup> février, les entreprises du territoire titulaires d'une licence de vente de boissons alcoolisées se verront accorder une remise de 10 % du prix de détail.

« Le gouvernement s'efforce d'instaurer un environnement qui permet aux entreprises locales de prospérer et de croître. Les titulaires de licences ont demandé un prix de gros leur permettant d'être plus compétitifs », a déclaré le ministre des Finances, M. Darrell Pasloski. « Avant le changement annoncé, ceux-ci payaient les boissons alcoolisées le même prix que les Yukonnais dans les magasins de la Société des alcools. »

Cette modification de prix profitera aux 140 propriétaires yukonnais d'entreprises où de l'alcool est vendu, y compris les hôtels, les bars, les restaurants et les magasins de vente à emporter.

« La mise en place d'un nouveau prix de gros à l'intention du secteur du tourisme réceptif avantagera celui-ci sur le plan financier et favorisera l'économie du Yukon », a indiqué le ministre responsable de la Société des alcools, M. Stacey Hassard. « Cette modification du prix d'achat des boissons alcoolisées constitue un ajustement mineur, mais important pour un secteur qui emploie environ 870 Yukonnais. »

Grâce à cette nouvelle stratégie de prix mise de l'avant par le gouvernement du Yukon, l'industrie de l'accueil jouit d'un appui semblable à celui offert à d'autres secteurs ciblés.

« Il est logique d'offrir un prix de gros aux commerces qui ont un grand volume d'achat », a souligné le président de la Chambre de commerce du Yukon, M. Rich Thompson. « Cette modification reflète ce qui se fait dans de nombreuses autres administrations canadiennes et constitue une initiative des plus appréciée en cette période économique difficile où plusieurs exploitants de débits de nourriture et de boisson luttent pour leur survie. La Chambre de commerce du Yukon félicite le gouvernement pour avoir été à l'écoute des problèmes du milieu des affaires et pour avoir réagi rapidement afin d'apporter les modifications nécessaires. »

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
elaine.schiman@gov.yk.ca

Doug Caldwell  
Communications  
Société des alcools du Yukon  
867-667-5075  
doug.caldwell@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 15-022*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.